



# SAINT-LOUIS

## Agglomération

Terres d'avenir

### - AVIS D'ATTRIBUTION -

#### 1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération  
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président  
Place de l'Hôtel de Ville  
CS 50199  
68305 Saint-Louis Cedex  
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85  
E-mail : [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)  
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>  
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>  
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale  
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

#### 2. Objet du marché :

##### Intitulé :

Entretien des espaces verts de SAINT-LOUIS Agglomération pour les années 2024 à 2027

##### Type de marché :

Accord-cadre de services

##### Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV	Libellé du code CPV principal
77 31 00 00 - 6	Réalisation et entretien d'espaces verts

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

##### Durée de l'accord-cadre – délai d'exécution des prestations

Pour chaque lot, accord-cadre ou marché public, le marché est conclu pour une première période d'exécution à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024. Par la suite, il pourra être reconduit par trois fois pour une durée de 12 mois à chaque reconduction. Dans cette hypothèse, la reconduction est tacite et le titulaire ne peut s'y opposer.

Le pouvoir adjudicateur peut toutefois choisir de ne pas reconduire le marché. Il en informe alors le titulaire au moins trois mois avant la fin de chaque période d'exécution. La non-reconduction du marché n'ouvre pas droit à indemnisation pour le titulaire.



**Pour les lots 1, 2, 3 et 5 :**

Les délais d'exécution seront précisés directement dans chaque bon de commande émis. Sauf mention expresse, la notification du bon de commande vaut ordre de commencer les prestations.

**Pour le lot 4 :**

Les fréquences et type d'interventions sont stipulées dans le CCTP. Le commencement des prestations se fera sur la base d'un planning élaboré en début d'année entre le pouvoir adjudicateur et l'entreprise, qui sera notifié par ordre de service. Ce planning pourra évoluer à la marge, d'un commun accord.

**Type de procédure :**

Appel d'offres ouvert (application de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique)

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Prix des prestations	60 %
2	Valeur Technique de l'Offre	40 %

**Publications antérieures concernant le même marché :**

Avis d'appel public à la concurrence paru :

-Au BOAMP n°23-149266 du 25/10/2023

-Au JOUE du 27/10/2023 sous le n°2023/S 208-655262

**3. Attribution du marché :**

**Lot n°1 : Entretien des Espaces Verts – Service des Sports**

**Date d'attribution du marché :** Jeudi 21 décembre 2023

**Titulaire du marché :**

SN MULLER PAYSAGES

Route de Waltenheim

68510 GEISPITZEN

**Montant des prestations :**

Pour un montant total simulé de 44 887,00 € HT tel qu'il ressort du document de « Simulation Financière » complété par le candidat.

Les bons de commande sont susceptibles de varier dans les limites suivantes :

Montant minimum annuel : 5 000 € HT

Montant maximum annuel : 50 000 € HT

**Lot n°2 : Entretien des Espaces Verts – Secteur Pays de Sierentz / Porte du Sundgau**

**Date d'attribution du marché :** Jeudi 21 décembre 2023



**Titulaire du marché :**

SN MULLER PAYSAGES  
Route de Waltenheim  
68510 GEISPITZEN

**Montant des prestations :**

Pour un montant total simulé de 20 220,00 € HT tel qu'il ressort du document de « Simulation Financière » complété par le candidat.

Les bons de commande sont susceptibles de varier dans les limites suivantes :

Montant minimum annuel : 5 000 € HT

Montant maximum annuel : 25 000 € HT

**Lot n°3 : Entretien des Espaces Verts – Secteur Saint-Louis / Trois Frontières**

**Date d'attribution du marché :** Mercredi 20 décembre 2023

**Titulaire du marché :**

THIERRY MULLER sas – agence Haut-Rhin  
7 rue de Kingersheim  
68120 RICHWILLER

**Montant des prestations :**

Pour un montant total simulé de 50 823,50 € HT tel qu'il ressort du document de « Simulation Financière » complété par le candidat.

Les bons de commande sont susceptibles de varier dans les limites suivantes :

Montant minimum annuel : 5 000 € HT

Montant maximum annuel : 50 000 € HT

**Lot n°4 : Lot réservé - Entretien des Espaces Verts – Secteur Saint-Louis / Trois Frontières**

Ce lot a été déclaré sans suite

**Lot n°5 : Abattage, Elagage, Fauchage et travaux agricoles**

**Date d'attribution du marché :** Jeudi 21 décembre 2023

**Titulaire du marché :**

BARTH SCHNEIDER  
Route de Waltenheim  
68510 GEISPITZEN

**Montant des prestations :**

Pour un montant total simulé de 101 440,00 € HT € HT tel qu'il ressort du document de « Simulation Financière » complété par le candidat.

Les bons de commande sont susceptibles de varier dans les limites suivantes :

Montant minimum annuel : 10 000 € HT

Montant maximum annuel : 110 000 € HT

**4. Renseignements complémentaires :**

**Autres informations**

Date de signature des marchés (Lots 1 à 5) : Mercredi 20 décembre 2023



Les marchés sont consultables au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

#### **5. Procédures de recours :**

##### **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix  
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex  
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66  
E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

##### **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix  
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex  
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66  
E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

##### **Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics  
1, rue du Préfet Claude Erignac  
54038 Nancy Cedex  
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24  
E-mail : [caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr)  
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

**Date d'envoi du présent avis :** Lundi 8 janvier 2024

